



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022

Objet	Rapporteur	Délibération du Conseil Municipal
<p>Ouverture d'une consultation du public sur la demande d'enregistrement et d'épandage présentée par la société SAS BIOGAZ 60 de Clermont Sud en vue d'exploiter une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Laigneville</p>	<p>Monsieur Le Maire</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (Mr DEOM Frédéric pouvoir à Mr DELHOMMEAU Jean-Marc) avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 voix « pour », Mrs DELAGRANGE Michel, RUHAUT Laurent, Mmes BERENGER Coralie, GENAUX Fanny - 3 voix « contre », Mrs DELHOMMEAU Jean-Marc, DEOM Frédéric (pouvoir à Mr DELHOMMEAU Jean-Marc), Mme PILLON-CARRARA Marie-Laurence - 6 « abstentions », Mmes ALDEBERT Dominique, LAMY Catherine, Mrs BONNEAU Alain, DEREMY Christopher, FREMONT Jean-Pierre, LECLERCQ Aimé <p>Emet un avis favorable</p>
<p>Avenant n°2 au contrat de délégation par affermage de son service public de l'assainissement</p>	<p>Monsieur Le Maire</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (Mr DEOM Frédéric pouvoir à Mr DELHOMMEAU Jean-Marc),</p> <p align="center">DECIDE</p> <ul style="list-style-type: none"> - De demander à la Lyonnaise des eaux SES SUEZ d'établir un avenant n°2 au contrat conclut le 26/04/2010 et modifié par un avenant n°1 dont l'objet était la prise en compte de l'impact financier engendré par la crise sanitaire évoquée par l'épidémie du Covid-19 - D'autoriser Monsieur Le Maire à signer un avenant n°2 et tout documents afférents à celui-ci
<p>Plan de financement Construction d'un restaurant scolaire et périscolaire Programmation 2022</p>	<p>Monsieur Le Maire</p>	<p>Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés (Mr DEOM Frédéric pouvoir à Mr DELHOMMEAU Jean-Marc), avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 « abstentions » Mrs DELHOMMEAU Jean-Marc, DEOM Frédéric (pouvoir à Mr DELHOMMEAU Jean-Marc), - 11 voix « pour », Mrs DELAGRANGE Michel, BONNEAU Alain, DEREMY Christopher, FREMONT Jean-Pierre, LECLERCQ Aimé, RUHAUT Laurent, Mmes ALDEBERT Dominique, BERENGER Coralie, GENAUX

Fanny, LAMY Catherine, PILLON-CARRARA
Marie-Laurence

APPROUVE

- La contexture de ces travaux à réaliser en 2022, telle que définie
- Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération
- Adopte le plan de financement proposé
- Prend l'engagement de réaliser les travaux si toutes les subventions sont accordées
- Prend l'engagement d'assurer la conservation en bon état des ouvrages et d'inscrire chaque année les ressources au budget de la commune

La séance du Conseil Municipal est levée à 20h55

Le Maire
Michel DELAGRANGE

